

<http://www.essaillon-sederon.net/La-poste-et-le-Courrier>

Lou Trepoun 40

La poste et le Courrier

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 40 à 49 - Lou Trepoun 40, Jun-2006 -

Date de mise en ligne : mercredi 9 octobre 2013

Date de parution : juin 2006

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH300/40_01-58a82.jpg

© Essaillon

L'exposition présentée en août 2005 « la Poste et l'aventure du courrier » était aussi associée à la rétrospective des vingt ans d'Association. Tous nos documents n'avaient pas pu être exposés.

Je reviens donc, en le complétant, à la mise en place du service postal à Séderon et son canton, en tenant compte, non seulement du service public lui-même, mais aussi des routes et chemins qui avaient une incidence certaine sur les possibilités de trajet.

Henri IV a créé la charge de Surintendant Général des Postes en 1595. C'est la naissance du service public de « La Poste aux Lettres » développé en 1603 par LA VARENNE (Guillaume Fouquet, marquis De), diplomate et conseiller de Henri IV.

La mise en place du service se fait lentement, principalement autour des grandes villes.

Malgré le peu de centres postaux créés, un bureau de poste avait été ouvert au Buis vers 1710 intitulé : Le Buis Dauphiné (devenu Le Buis les Baronnie en 1850).

En 1769, au Buis, un piéton va prendre les lettres à Valréas et arrive au Buis le mardi et vendredi à 6 heures du soir. Il repart les lundi et jeudi à 5 heures du matin.

Il en est de même en 1788 et 1789 (source : almanach du Dauphiné)

- Ensuite, on relève dans « L'histoire du Buis et des anciennes Baronnie » qu'à l'époque de la révolution un bureau de poste existait bien au Buis mais les lettres du dehors n'y arrivaient qu'une fois par semaine. Les habitants des autres communes qui attendaient des lettres devaient venir eux-mêmes ou envoyer des express (des représentants) au bureau pour les réclamer.
- Vers 1825, le bureau des postes de Nyons faisait distribuer les lettres dans tout l'arrondissement, une fois tous les 15 jours. Les facteurs faisaient les trajets à pied.
- La Loi des 3 et 10 juin 1829 apporte un grand changement en créant, entre autre, la Poste Rurale.

Article 4 :... « A dater du 1er avril 1830, 5000 facteurs devront recueillir et distribuer les lettres dans toutes les communes rurales du royaume. Cette grande et utile mesure fait cesser l'espèce d'isolement dans lequel sont placés les sept dixièmes de la population de France. Les facteurs ruraux parcourront de deux jours l'un, au moins, les 35000 communes qui ne possèdent pas d'établissement de poste. La marche de chaque facteur devra être d'environ 5 lieux par jour... »

Bénéficiant de cette loi, **Séderon**, chef lieu de Canton, voit la création d'une distribution le 15 février 1830.
timbre

http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH226/40_02-7067d.jpg

© Essaillon

- Cette distribution dépend directement du Buis mais concerne « l'Arrondissement rural de Séderon » qui comprend tout le canton c'est-à-dire : Aulan, Ballons, Barret-de-Lioure, Eygalayes, Ferrassières, Izon, Laborel, Lachau, Mévouillon, Montauban, Montbrun, Montfroc, Montguers, Reihanette, Rioms, Vers, Villebois, Villefranche.
- En 1835 on lui rajoute Chauvac et Laux-Montaux pour 6 ans seulement puisqu'on retire ces deux villages en

1841 pour les rattacher à Rémuzat. (Il y a des changements fréquents intervenus dans la distribution des communes au fur et à mesure de la création de nouveaux bureaux).

- En 1853, le 1er juillet, un bureau de Direction est créé à Séderon.
- En 1868, Laborel, Montauban, Montguers, Rioms, Villebois quittent Séderon pour être rattachés à St Auban/Ouvèze.
- En 1868 encore, le 1er février, une distribution est créée à Montbrun qui regroupe alors Aulan, Barret-de-Lioure et Reilhanette.
- En 1868, il ne reste plus, dépendant de la distribution de Séderon que Ballons, Eygalayes, Ferrassières, Izon, Lachau, Mévouillon, Montfroc, Vers, Villefranche.
- En 1874, le 1er janvier, un bureau de Recettes est créé à Montbrun.

Plus tard il est créé le poste de Facteur Receveur à :

Lachau le 16 juillet 1894

Laborel en octobre 1905

Eygalayes le 1er avril 1912

Il serait aussi intéressant de se pencher sur le métier de Facteur Rural.
facteur rural

http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L266xH400/40_03-6891d.jpg

© Essaillon

Nous avons vu qu'on prévoyait, par la loi, une marche de 5 lieux par jour (environ 20 Km) pour les facteurs.

Mais il faut aussi faire état des voies de communications.

On sait que les courriers en voiture (à cheval) de Carpentras et Nyons à Buis commencent à fonctionner en 1840 et celui de Buis à Séderon en 1856. Que le courrier postal de Buis à Montbrun ne date que de 1903.

Auparavant il n'y avait pas de voies charretières autour du Buis.

Tous les transports devaient et ne pouvaient se faire qu'à dos de mulet par des chemins difficiles et souvent impraticables. Monsieur Gontard rappelle une lettre du greffier Bonnefoy de 1850 : « Le cheval du « courrier » n'est pas fringant vu que tous les jours il fait le trajet de Séderon au Buis ou du Buis à Séderon. Il faut forcément aller à cheval 5 ou 6 heures ».

En 1840 le chemin du Buis à Orpierre était assez avancé pour permettre aux voitures d'arriver jusqu'à Ste Euphémie et en 1848 jusqu'à St Auban.

Le chemin de Nyons à Sisteron par Ste Jalle, St Auban et Séderon ne fut ouvert dans la combe de la Rochette qu'en 1854-55.

Le chemin du Buis à Montbrun ne fut ouvert et terminé qu'en 1864.

La création d'un courrier à pied de Séderon à Montbrun est votée par le Conseil municipal de Séderon le 15 mai 1904.

Le 22 octobre 1905 le Conseil vote une somme annuelle de 50 francs pour un courrier en voiture Séderon - Montbrun.

Le courrier d'Orange au Buis qui avait été créé en 1889 a été remplacé par le transport par chemin de fer avec la création de la ligne Orange-le Buis en 1907 et à partir du 1er octobre 1911, une boîte aux lettres mobile est transportée par le train qui part le matin du Buis (à 6h). Elle reçoit le courrier pour au-delà d'Orange.

A partir du 1er décembre 1911 tous les convois transportent du courrier. Il y a trois allers-retours par jour. Cette ligne devait continuer par Séderon pour rejoindre la Durance. Cela n'a jamais été réalisé.

Enfin, des améliorations de communication arrivent. En 1852 un décret du Duc de MORNY organise la construction du réseau télégraphique français.

Le télégraphe : Met le Buis en communication avec Nyons et le réseau en 1872, Séderon en 1883, St Auban et Montbrun en 1887. Le téléphone : En 1902 le Conseil municipal de Séderon est appelé à voter la somme de 600 francs pour la création d'un réseau téléphonique reliant Séderon à Nyons. Création ajournée suite à la lettre du Sous Préfet qui précise que la commune étant pourvue d'un bureau télégraphique, la création d'un téléphone ne paraît pas de première nécessité. En 1904 les bureaux de Buis et de Séderon sont pourvus d'une cabine téléphonique. Ceux de St Auban, Montbrun, Lachau et Laborel en sont dotés depuis 1911.

Personnel connu du service des Postes de Séderon :

Dans « Notre village en 1850 » Monsieur GONTARD signale qu'il y avait une Distributrice des Postes : Victorine RICOUX et deux facteurs ruraux : Charles BONNEFOY et ... OLLIVIER (en 1850)

Marie-Victoire CONSTANTIN, lors de son mariage le 12 juin 1862 avec François RICHAUD, instituteur, était qualifiée de « Directrice des Postes ». Elle était la fille de Joseph-François CONSTANTIN, Distributeur des Postes, décédé le 29 janvier 1848 à Séderon.

Dans l'annuaire des Postes et Télégraphes de janvier 1899, nous pouvons relever le nom de Melle **E-Z. EYRIES**, receveuse des Postes à Séderon.

Ancienneté dans l'administration : 1er juillet 1889

Promotion au 1er janvier 1898 avec un traitement annuel de 1400 francs.

Dans « Notre village en 1910 » de M. GONTARD nous relevons :

- M. Constant LOUVRIER, receveur des Postes, époux TINDILLE.
- M. Séraphin JARJAILLES, postier.
- M. Rémy BONTOUX, facteur et son fils Rémy BONTOUX, auxiliaire des Postes. (qui sera tué à la guerre le 11 novembre 1918).
- M. Eugène LYON, facteur des Postes en retraite.
- M. Joseph MARIE, facteur des Postes
- M. Clodion MONGE, facteur des Postes.

Par une carte postale retrouvée nous apprenons la nomination, en août 1914, de Melle EYDOUX à la Poste de Séderon.

Pour Séderon nous avons étudié le service Postal jusqu'aux alentours de la guerre 14-18. La période qui suit, jusqu'à nos jours, est l'objet d'une étude qui reste à faire.

De nombreux changements se sont produits. Des progrès techniques et technologiques de toutes sortes ont considérablement modifié la pratique de l'institution Postale. Le sens de cette évolution n'est pas ressenti par beaucoup comme « un progrès ».

Presque un siècle plus tard, un de nos facteurs, Jean-Pierre MAURIN, fils de l'ancien facteur Marcel MAURIN a tenu à souligner le rôle social des facteurs dans nos zones rurales et montagneuses, où de nombreuses personnes âgées et isolées ont un lien social maintenu grâce à eux et à leurs visites régulières.

Ils ne transportaient pas que du courrier.

Anne-Marie BARRAS

Références :

« La Poste dans l'ancienne France ».de Louis LENAIN (1972)

« Histoire du Buis et des anciennes Baronniees » de Joseph-Marie MARIN (1912)

« Le patrimoine de la poste » Edition Flohic (1996)

Ecrits de Maurice GONTARD

Conseils municipaux de Séderon

http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L400xH271/40_04-8d69b.jpg

Nos facteurs en 1909

© Essaillon